VILLEPARISIS

Favoriser le logement pour tous

La Ville a fait du logement pour tous un axe de travail majeur de ce mandat. L'équipe municipale se mobilise chaque jour pour permettre aux habitants de disposer d'un logement digne et décent, neuf ou rénové, à Villeparisis



Une ville attractive

Par son cadre de vie, son tissu économique et associatif, ses équipements sportifs et culturels, ses groupes scolaires et ses politiques publiques, Villeparisis jouit d'un important pouvoir d'attractivité comme en témoigne la croissance rapide de sa population, passant de 13 500 habitants à la fin des années 1960 à près de 27 000 habitants aujourd'hui. Le nombre de logements a également augmenté, mais pas autant. Depuis la fin des années 60, il y a 6380 logements de plus à Villeparisis. Un chiffre qui parait important mais ne permet pas de proposer à tous les demandeurs un logement. À Villeparisis, le temps d'attente pour l'attribution d'un logement social est parmi les plus élevés de <u>l'agglomération Roissy Pays de France</u>, il est de plus de 3 ans. Cela s'explique surtout par une très faible rotation, les gens se plaisent à Villeparisis. À cela s'ajoute un phénomène sociétal : celui de l'évolution de la structure des ménages et des familles aux conséquences importantes sur les demandes.

"Lutter contre le mal logement est une préoccupation quotidienne, même si la tâche n'est pas toujours simple. Nous mettons en œuvre toutes les stratégies pour améliorer l'accès au logement social dans le contingent de la commune, et pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne, tant sur le parc public que le parc privé." Stéphanie Curcio, conseillère municipale déléguée au quartier politique de la Ville au logement, à l'aide aux victimes et à l'égalité des genres.

Favoriser le logement pour tous, tout en préservant le cadre de vie

Permettre à chacun de vivre dans des conditions décentes et d'avoir un toit sur la tête est un véritable enjeu. Villeparisis a récupéré la compétence en matière de logement le 1er janvier 2021. L'État avait retiré à la Ville cette compétence sous le précédent mandat, faisant de Villeparisis une des rares villes de Seine-et-Marne sous carence pour ne pas avoir respecté les obligations de constructions de logements sociaux de la <u>loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU)</u>. Pendant ces 3 années, la Ville n'avait pas l'instruction sur les permis de construire et donc sur les projets immobiliers collectifs qui sortent de terre aujourd'hui. La Ville n'était également plus en mesure de faire des propositions de logement, les logements dont elle était réservataire ayant été transféré à la Préfecture. Depuis que la Ville a récupéré sa compétence en matière de logement, elle étudie différemment les nouveaux projets immobiliers. Pour que chacun trouve l'habitat qui lui correspond, il est essentiel de permettre la construction logements dans le respect et la préservation de la qualité de vie. L'équipe municipale est déterminée à œuvrer pour une ville plus végétalisée et plus aérée, sans ignorer les besoins et les attentes des habitants pour se loger. À Villeparisis, on crée du logement social de qualité, bien intégré et adapté.